



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

développement

Question écrite n° 47899

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon demande à M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel quelles mesures il entend prendre afin de valoriser et de rendre encore plus attractives auprès des jeunes scolarisés l'ensemble des filières proposées par les lycées professionnels.

Texte de la réponse

Mieux faire connaître aux élèves les différentes formations professionnelles ainsi que les métiers qu'elles ouvrent est une priorité du système éducatif qui se traduit par différentes actions. Dans le cadre de l'éducation à l'orientation qui concerne tous les élèves de la cinquième à la terminale, un programme élaboré par des enseignants et les conseillers d'orientation-psychologues (COP) en partenariat avec des représentants du monde du travail, permet de diversifier les approches, tant individuelles que collectives, de l'enseignement professionnel. Les journées « portes ouvertes » des établissements d'accueil, les stages d'observation réalisés essentiellement en troisième, les campagnes de valorisation de l'enseignement professionnel, l'organisation de visites d'entreprises pour les élèves et les personnels d'enseignement et d'orientation complètent le travail entrepris au sein des classes afin de diversifier les choix des élèves. Au-delà de ces aménagements d'importance, le ministre délégué s'est fixé comme objectifs prioritaires de son action la nécessité d'améliorer la lisibilité, la fluidité et la crédibilité des formations professionnalisantes. Ce sont en priorité les nombreux exemples de réussite et d'efficacité des diplômes proposés, comme c'est le cas pour le bac professionnel, qui rendront attractives les filières proposées par les lycées professionnels.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47899

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : enseignement professionnel

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3639

Réponse publiée le : 30 octobre 2000, page 6243